



CONSEILS DE PRÉVENTION

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

août 2020

Une équipe dynamique qui mise sur la sécurité avant tout!

Dans cette chronique, nous vous présentons l'équipe ainsi que les principales tâches du Service régional de prévention incendie de la MRC des Maskoutains mis sur pied en 2020.

Onze municipalités du territoire de la MRC ont choisi d'être desservies par le Service soit : Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Valérien-de-Milton.

Les principales tâches du Service de prévention sont :

Volet 1 Évaluation et analyse des incidents

Cette équipe s'assurera d'appliquer les articles de la Loi sur la sécurité incendie et elle sera appuyée par les pompiers locaux. Les informations compilées pourront entre autres faciliter le règlement des incendies avec les estimateurs et enquêteurs des compagnies d'assurances et, le cas échéant, avec la police dans les cas d'incendies suspects. Les statistiques régionales permettront également de mettre en place des programmes d'éducation du public en lien direct avec la réalité sur le territoire de notre MRC.

Volet 2 Règlement municipal en sécurité incendie

Dans ce dossier, notre objectif est de proposer un règlement qui pourra s'appliquer à l'ensemble des municipalités de la MRC. Ce règlement viendra uniformiser la réglementation en prévention des incendies au niveau de la MRC des Maskoutains.

Permis de construction

Sur demande des municipalités, nous pourrons les accompagner lors d'émissions des permis de construction, d'un changement d'usage ou encore d'un agrandissement.



Jean-Robert Choquette, coordonnateur, Mélanie Boucher, adjointe administrative et Guylain Lambert, préventionniste, forment l'équipe du Service régional de prévention incendie.

Volet 3 Installation et vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée

Nous offrons également, à la demande des municipalités, un programme de visites résidentielles pour les habitations de moins de 8 logements. Cette année, huit municipalités sur les onze faisant partie de l'entente ont recours à notre assistance.

Volet 4 Inspection périodique des risques plus élevés

Nous effectuons les inspections des immeubles de plus de 8 logements, des commerces, des industries, des bâtiments de fermes et autres types d'usages similaires.

Volet 5 Programme d'activités de sensibilisation du public

En juin, avec l'aide de NousTV (Cogeco), nous avons produit six capsules télévisées portant sur la prévention des incendies. Elles sont en ligne sur le site Internet de la MRC et de plusieurs municipalités du territoire.

Nous avons également produit un document de formation portant sur les extincteurs portatifs. Cette formation peut être donnée par les pompiers locaux ou par le personnel du Service de prévention incendie.

Si vous avez une demande pour l'organisation d'une activité éducative s'adressant à la population, vous pouvez nous contacter pour planifier une rencontre afin de discuter de sa faisabilité.

Il est également important de mentionner que cette équipe est très bien appuyée par les autres services de la MRC des Maskoutains.

Le personnel de la MRC des Maskoutains, toute une équipe à votre service! ◀

Sauteriez-vous sans parachute?

Alors pourquoi dormir sans avertisseur de fumée?

 **MRC des Maskoutains**
Un monde à votre mesure

Une campagne du Service régional de prévention incendie





MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5C6

Pour plus d'informations,
nous vous invitons à nous contacter à :
incendie@mrcmaskoutains.qc.ca
téléphone : 450 774-3134

ou à vous rendre sur le site Internet de la
MRC des Maskoutains au :
mrcmaskoutains.qc.ca.

